

Délibération n°2024-09-24-22-CA

Relative à la création de l'association internationale de droit belge *European Virus Archive (EVA)*

Le Conseil d'administration d'Aix Marseille Université,

En sa séance du 24 septembre 2024, sous la présidence de M. Eric BERTON,
Président de l'Université,

Vu le Code de l'éducation,
Vu les Statuts modifiés d'Aix-Marseille Université ;

Considérant le projet de statuts de l'association internationale de droit belge *European Virus Archive (EVA)*,

Considérant que la participation de l'établissement dans cette association en tant que membre fondateur lui permettra de maintenir son rayonnement scientifique au niveau international,

Après en avoir délibéré,

Article 1^{er} :

APPROUVE la création de l'association internationale de droit belge *European Virus Archive (EVA)*.

Article 2 :

APPROUVE la participation de l'établissement dans cette association en tant que membre fondateur.

Article 3 :

Le projet de statuts de l'association internationale EVA est annexé à la présente délibération.

Cette délibération est adoptée à l'unanimité des membres en exercice présents et représentés.

Membres en exercice : 36

Quorum physique : 18 membres présents

Majorité absolue : 19 voix

Présents : 19 membres présents

Représentés : 7 membres représentés

Fait à Marseille, le 24 septembre 2024

Le Président d'Aix Marseille Université,



Eric BERTON

Publiée le : 01 OCT. 2024

Transmise au Recteur de la région académique le : 01 OCT. 2024